



ACPM | ACARR

The Association of Canadian Pension Management
L'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite

RAPPORT ANNUEL

2012-13

L'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite (ACARR) est le porte-parole informé des promoteurs et administrateurs de régimes de retraite ainsi que de leurs fournisseurs de services connexes. Organisme sans but lucratif, son objectif est de militer en faveur de l'établissement d'un système de revenu de retraite efficace et viable au Canada.

VISION

La mise en place d'un système de revenu de retraite de classe mondiale au Canada.

MISSION

L'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite (ACARR) est un organisme à but non lucratif soutenu par un nombre croissant de membres et d'experts bénévoles. Porte parole informé des promoteurs de régimes de revenu de retraite, de leurs administrateurs et de leurs fournisseurs de services, l'ACARR milite en faveur de l'établissement d'un système de revenu de retraite efficace et viable au Canada.

OBJECTIFS

REPRÉSENTATION

L'ACARR milite en faveur d'un cadre législatif juste et efficace qui assure la sécurité des prestations tout en encourageant l'établissement et le maintien d'instruments de revenu de retraite.

DIALOGUE

L'ACARR soutient le consensus en faveur de l'établissement de solutions transparentes et durables en matière de revenu de retraite grâce à un dialogue continu avec d'autres intervenants du milieu.

FORMATION

L'ACARR forme et renseigne ses membres et d'autres intervenants du milieu des régimes de retraite sur les enjeux et les tendances du système canadien de revenu de retraite et les occasions de l'améliorer et de le renforcer.

CROISSANCE

En recrutant un nombre croissant de membres et de spécialistes du domaine, l'ACARR vise à être reconnue pour son expertise, son esprit non partisan ainsi que sa crédibilité, tant dans son fonctionnement que dans les recommandations qu'elle formule.

PRINCIPES DIRECTEURS

- Clarté de la législation, des règlements et des instruments de revenu de retraite
- Prise en compte équilibrée des intérêts d'autres intervenants
- Excellence dans la gestion et l'administration des régimes

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
Message du président	5
Conseil d'administration national de l'ACARR – 2012-2013.....	7
Représentation	8
COMITÉS DE L'ACARR	10
Comités du Conseil	10
Comités nationaux.....	11
Rapport du Comité de vérification et des finances.....	12
CONSEILS DE L'ACARR	13
Conseil national	13
Conseils régionaux.....	14
Événements organisés par les conseils régionaux – 2012.....	15
REMERCIEMENTS	17
Prix de l'ACARR pour bénévolat exceptionnel.....	17
Programme à l'intention des membres exécutifs	18
Commanditaires du Congrès national 2012	19
Bureau national.....	20

MESSAGE DU PRÉSIDENT

FOCALISATION SUR LA REPRÉSENTATION ET LES RELATIONS GOUVERNEMENTALES



Christopher Brown
Blake, Cassels &
Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comme les promoteurs de régimes ne le savent que trop après plusieurs années de perturbations économiques, la seule constante est le changement. Cet axiome vaut assurément pour les activités continues en matière de représentation et de

relations gouvernementales que l'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite (ACARR) mène en faveur du système canadien de revenu de retraite.

Partout au Canada, des gouvernements ont focalisé leur attention sur les enjeux des régimes de retraite, tant dans le secteur privé que dans le secteur public, comme jamais auparavant. De plus, à titre de porte-parole informé des promoteurs et administrateurs de régimes de retraite au Canada, ainsi que de leurs fournisseurs de services connexes, l'ACARR continue de jouer un rôle essentiel en s'assurant que les points de vue de ses membres sont entendus et pris en considération par le gouvernement.

Au cours de la dernière année, les efforts incessants déployés par les nombreux membres de nos comités nationaux et régionaux ont permis à l'ACARR de contribuer largement au dialogue national, notamment sur les points suivants :

- **Règles de capitalisation des régimes à prestations déterminées** – L'ACARR a réclamé des mesures d'allègement à court terme, tout en formulant des recommandations en vue de solutions à long terme;

- **Nouvelle loi harmonisée** – L'ACARR continue de travailler avec les gouvernements pour concrétiser les résultats des nombreux processus de consultation qui ont eu lieu ces dernières années, et d'encourager l'harmonisation de la nouvelle loi dans la mesure du possible;
- **Études gouvernementales continues** – Les gouvernements sollicitent encore des opinions sur d'autres modifications à la loi et, cette année, l'ACARR a continué d'exprimer le point de vue de ses membres de l'Alberta, du Québec, de l'Île-du-Prince-Édouard et d'autres provinces;
- **Régimes de pension agréés collectifs** – À mesure que des lois sont adoptées dans divers territoires, l'ACARR continue de préconiser une harmonisation pancanadienne des règles afin de permettre la mise en œuvre de ce nouveau type de régime et d'ajouter ainsi un autre outil précieux aux « outils de planification de la retraite » dont disposent les Canadiens;
- **Élargissement du RPC et de la RRQ** – L'ACARR a demandé l'avis de ses membres, ainsi que d'autres personnes, et examine la possibilité d'élargir le RPC et la RRQ, une fois de plus comme l'un des éléments du système de revenu de retraite canadien dans son ensemble;
- **Régimes à prestations cibles** – L'ACARR a publié précédemment un mémoire exhaustif sur l'utilisation accrue des régimes à prestations cibles et continue de s'appuyer sur ce document pour aider les gouvernements à définir des règles nécessaires à la transition et à la mise en œuvre;
- **L'ACARR s'est exprimée sur une foule de sujets distincts, notamment des questions relatives à la TPS et à la fiscalité, ainsi qu'aux normes de la Sécurité de la vieillesse, de la Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) et des Autorités canadiennes des valeurs mobilières.**



Les initiatives d'adhésion et de représentation de l'ACARR favorisent le dialogue avec les différents gouvernements fédéral et provinciaux canadiens et sont appuyées par un réseau national de conseils régionaux, que le conseil des Prairies a récemment complété.

Je vous invite à visiter le site Web de l'ACARR (acpm-acarr.com) pour consulter le grand nombre de propositions, de réponses et de documents de consultation que nous avons produits au cours de la dernière année.

L'efficacité de ce travail est fonction de la capacité de l'ACARR à établir et à maintenir de solides relations de travail, à la fois avec le gouvernement et avec d'autres groupes d'intérêt. Ces efforts supposent une communication régulière et continue avec des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi qu'avec des politiciens.

Au cours des dernières années, l'ACARR a affiné son approche et ses structures internes afin d'améliorer le degré d'inclusion et d'efficacité dans le cadre de ses efforts de représentation. La création, cette année, de notre Conseil des Prairies en Saskatchewan et au Manitoba, marque enfin l'achèvement de notre réseau national de conseils régionaux. Grâce aux efforts conjoints des conseils, de notre Comité de politiques nationales et de notre Comité exécutif, une approche simplifiée permet

à l'ACARR de réagir promptement, sur une base réfléchie, à mesure que des problèmes se posent.

En dépit de la lenteur relative de la mise en œuvre des nouvelles dispositions législatives (comme les régimes de retraite, les changements se font à long terme après tout), des progrès sont indéniablement accomplis à l'égard des obstacles auxquels se heurte le régime de revenu de retraite au Canada. Les gouvernements sont sensibles aux problèmes et disposés à participer à des discussions afin d'y trouver des solutions. L'ACARR continuera donc de concentrer ses efforts afin d'aider les gouvernements à cerner ces problèmes et à les régler dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Le tout respectueusement soumis,

Chris Brown, Président

CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL DE L'ACARR 2012-2013



**Christopher Brown,
président**
Calgary (Alberta)
Associé
Blake, Cassels & Graydon
S.E.N.C.R.L./s.r.l.



**Andrew Harrison,
vice-président**
Toronto (Ontario)
Associé
Borden Ladner Gervais
S.E.N.C.R.L./s.r.l.



**Jeff Norton,
secrétaire**
Winnipeg (Manitoba)
Président et chef
de la direction
Caisse de retraite
des enseignants (TRAF)



**Étienne Brodeur,
administrateur**
Montréal (Québec)
Directeur principal
Rémunération,
régimes de retraite et
avantages sociaux



**Carole Field,
administratrice**
Calgary (Alberta)
Directrice principale
Régimes de retraite et
avantages sociaux
ATCO Group



**Rosalind Gilbert,
administratrice**
Vancouver
(Colombie-Britannique)
Partenaire associée
Aon Hewitt



**Pierre Lavigne,
administrateur**
Montréal (Québec)
Directeur Gouvernance,
Soutien aux personnes
et à l'organisation
Rio Tinto



**Ann Mackrill,
administratrice**
Regina (Saskatchewan)
Directrice exécutive,
Régimes de retraite
Public Employees
Benefits Agency



**Eleanor Marshall,
administratrice**
Saint John
(Nouveau-Brunswick)
Vice-présidente
et trésorière
Bell Aliant



**Jay Parker,
administrateur**
Vancouver
(Colombie-Britannique)
Directeur exécutif
Régime de retraite
du personnel de
l'Université de la
Colombie-Britannique



**Scott Perkin,
administrateur**
Toronto (Ontario)
Directeur (secrétariat)
Fédération des
enseignantes et des
enseignants de l'Ontario



**Hugh Wright,
administrateur**
Halifax
(Nouvelle-Écosse)
Associé
McInnes Cooper

REPRÉSENTATION

Depuis plus de trente ans, nous sommes le principal organisme de défense du secteur des régimes de retraite au Canada, et nous faisons preuve de proactivité pour proposer des idées et des changements aux gouvernements fédéral et provinciaux. Grâce à l'aide de bénévoles dévoués qui sont des experts dans leurs domaines respectifs, nous évaluons et commentons les projets de loi portant sur les régimes de retraite et les questions liées à la retraite, à l'échelon fédéral et provincial. De plus, nous rédigeons des exposés de position sur des sujets d'intérêt précis et nous les publions ensuite à l'intention des membres du secteur, du gouvernement et du grand public.

Dans toutes nos initiatives de représentation, nous nous efforçons d'établir des relations solides et mutuellement productives avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, et leurs organismes de réglementation respectifs. Par l'entremise de ces relations, nous pouvons apporter efficacement des changements positifs dans l'intérêt de nos membres et du secteur du revenu de retraite.

GOVERNEMENT FÉDÉRAL

Lettre au ministère des Finances au sujet de la TPS et de la TVH

Lettre à la Direction de la politique de l'impôt du ministère des Finances au sujet des modifications à la *Loi de l'impôt sur le revenu* et à la réglementation

GOVERNEMENT PROVINCIAL

Lettre au gouvernement de l'Ontario au sujet du rapport Morneau sur la gestion d'actifs mis en commun pour les établissements du secteur public

Mémoire sur le document provisoire relatif à la réglementation de la capitalisation en Nouvelle-Écosse dans le cadre de la *Pension Benefits Act*

Présentation au gouvernement de l'Alberta du document de consultation traitant d'autres modes de financement relativement aux dispositions sur les prestations déterminées

Lettre au gouvernement de l'Alberta relativement à l'adoption de la nouvelle loi *Employment Pension Plans Act*

Lettre au gouvernement de la Colombie-Britannique au sujet des allègements de capitalisation des régimes de retraite privés

Lettre au gouvernement de l'Ontario au sujet du document de consultation relatif au Programme des biens immatériels non réclamés

Document de consultation au sujet du projet de loi 41, *Pension Benefits Act*, de l'Île-du-Prince-Édouard

Présentation d'un mémoire au conseiller en investissement pour les régimes de retraite de l'Ontario

Lettre au gouvernement de la Colombie-Britannique au sujet de l'adoption de la nouvelle loi *Pension Benefits Standards Act*

REPRÉSENTATION

Document de consultation sur le projet de règlement rédigé en vertu de la *Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario*

Mémoire au Comité d'experts sur l'avenir des régimes de retraite au Québec (1)

Mémoire au Comité d'experts sur l'avenir des régimes de retraite au Québec (2)

Lettre au gouvernement de l'Alberta au sujet des allègements de capitalisation des régimes de retraite privés

Lettre au gouvernement de l'Ontario au sujet des allègements de capitalisation des régimes de retraite privés

QUESTIONS D'ORDRE RÉGLEMENTAIRE

Lettre à la Commission des valeurs mobilières au sujet des dérivés : Dispense pour les utilisateurs finaux (Ontario)

Lettre à la Régie des rentes du Québec traitant du rôle du promoteur et de l'administrateur de régime dans l'établissement des politiques de capitalisation

Lettre à la Régie des rentes du Québec au sujet de la solvabilité

ACOR

Réponse à l'ACOR au sujet des lignes directrices provisoires visant les régimes à cotisations déterminées

Une liste exhaustive de nos initiatives de représentation en cours peut être consultée sur notre site Web, à www.acpm-acarr.com.

COMITÉS DE L'ACARR

COMITÉS DU CONSEIL

COMITÉ EXÉCUTIF

Ce comité coordonne et dirige les efforts de représentation et les stratégies en matière de relations gouvernementales quant aux positions de principe et aux priorités établies par l'ACARR. Il travaille en étroite collaboration avec le Comité de politiques nationales, le Conseil national et les conseils régionaux à l'atteinte des objectifs globaux en matière de représentation de l'ACARR.

Chris Brown, président

Andrew Harrison

Paul Litner

Becky J. West

Scott Perkin

Bill Turnbull

Bryan Hocking, chef de la direction de l'ACARR
(membre sans droit de vote)

COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DES FINANCES

Ce comité se charge de la surveillance de la communication et de la divulgation de l'information financière, surveille la fiabilité de l'information financière et l'efficacité des contrôles internes et assure la communication entre le Conseil et les vérificateurs externes. Il revoit aussi les politiques financières de l'Association et fait des recommandations, au besoin.

Eleanor Marshall, présidente

Carole Field

Jeff Norton

Pierre Lavigne

Chris Brown, président de l'ACARR

Bryan Hocking, chef de la direction de l'ACARR
(membre sans droit de vote)

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DES CANDIDATURES

Ce comité fait des recommandations au Conseil en matière de gouvernance, notamment en ce qui a trait à la délégation de pouvoir, à l'évaluation de l'efficacité du Conseil et aux politiques de gouvernance relatives au Conseil. Il effectue aussi des recherches de candidats et formule des recommandations quant aux nominations au Conseil ainsi qu'à la présidence et à la vice-présidence des divers comités nationaux et conseils régionaux de l'ACARR.

Hugh Wright, président

Rosalind Gilbert

Ann Mackrill

Andrew Harrison

Chris Brown, président de l'ACARR

Bryan Hocking, chef de la direction de l'ACARR
(membre sans droit de vote)

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Ce comité est chargé de faire des recommandations au Conseil sur l'établissement et l'évaluation des objectifs de rendement annuel du chef de la direction. De plus, en consultation avec le chef de la direction, il lui appartient de revoir la politique de rémunération et d'avantages sociaux de l'ACARR, et de présenter des recommandations à ce sujet.

Étienne Brodeur, président

Scott Perkin

Jay Parker

Chris Brown, président de l'ACARR

Bryan Hocking, chef de la direction de l'ACARR
(membre sans droit de vote)

COMITÉS NATIONAUX

COMITÉ DE POLITIQUES NATIONALES (CPN)

Ce comité se compose de 25 à 30 spécialistes provenant de différents secteurs d'activité et de toutes les régions du Canada. Ses membres s'intéressent particulièrement à la politique en matière de régime de retraite. Il est chargé de surveiller la santé et la croissance du système de revenu de retraite au Canada, de repérer les enjeux, de prendre position quant à ces enjeux et de défendre ses vues en matière de politique, en conformité avec la vision, la mission, les objectifs et les principes directeurs de l'ACARR. Par l'intermédiaire du comité exécutif, il participe aussi aux consultations sur les politiques menées par les organismes de réglementation des régimes de retraite et les gouvernements et coordonne les positions prises par l'ACARR sur les questions régionales susceptibles de toucher les intervenants du domaine des régimes de retraite. Le comité communique régulièrement avec le Conseil et demande l'approbation de ce dernier sur toutes les questions de fond liées aux politiques.

Paul Litner, président

Bill Turnbull, vice-président

COMITÉ DE PLANIFICATION DU CONGRÈS NATIONAL 2012

(Victoria, en Colombie-Britannique, du 11 au 13 septembre 2012)

Ce comité est constitué de vingt membres provenant du plus grand nombre possible de régions du Canada. Bien que le Conseil d'administration soit responsable de l'approbation du budget ainsi que du thème du congrès, le comité s'occupe de la planification et du déroulement de l'événement. Le chef de la direction siège au comité et lui apporte un soutien organisationnel spécialisé.

Don Ireland, président

Ken Burns, vice-président

COMITÉ DES RESSOURCES FINANCIÈRES (CRF)

Ce comité se compose de six à huit représentants de divers domaines de la communauté de l'épargne-retraite (promoteurs de régime, administrateurs de régime, sociétés de placement, cabinets d'avocats, sociétés d'experts-conseils, etc.). Il est chargé d'établir et de maintenir le Programme d'adhésion exécutive de l'ACARR, et de coordonner les activités de parrainage des principaux événements de l'Association, notamment le Congrès national et les activités régionales spéciales. Les fonds recueillis grâce à ces activités facilitent nos efforts croissants en matière de représentation au nom de nos membres et de l'ensemble du secteur.

Jeff Norton, président

COMITÉ D'INITIATIVES STRATÉGIQUES (CIS)

Ce comité se compose de neuf membres provenant de toutes les régions du Canada. Ces personnes ont une connaissance approfondie des enjeux en matière de régimes de retraite et comprennent le processus d'élaboration des politiques publiques. Le but de ce comité est de fournir du soutien à l'ACARR dans la réalisation d'ensemble de ses objectifs à court et à long terme. Pour atteindre son but, le comité, de concert avec le Bureau national, mène à bien divers projets et initiatives, selon les directives du Conseil d'administration et du Comité exécutif.

Susan Nickerson, présidente

Matthew Rotenberg, vice-président

REMARQUE :

Conformément au règlement, le président et le chef de la direction sont membres d'office de tous les comités nationaux et conseils.

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DES FINANCES

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2013

LES FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS SONT LES SUIVANTS :

- 1) Au 31 janvier 2013, l'actif net s'établissait à 595 813 \$, par rapport à 669 357 \$ à la période correspondante de l'exercice précédent.
- 2) L'Association a enregistré un déficit d'exploitation de 73 499 \$.
- 3) Les revenus se sont élevés à 1 208 144 \$, comparativement à 1 198 730 \$ à l'exercice précédent. Cette diminution, en comparaison du budget est principalement imputable à la baisse des revenus tirés du programme d'adhésion individuelle et du programme d'adhésion exécutive, ainsi qu'à une réduction des revenus provenant des ateliers et des événements organisés par les conseils régionaux.
- 4) Les charges ont totalisé 1 281 643 \$, par rapport à 1 133 526 \$ à l'exercice précédent; heureusement, ces charges sont encore inférieures de 17 903 \$ aux prévisions budgétaires.
- 5) À la fin de l'exercice, l'ACARR détenait 541 711 \$ en placements (y compris les intérêts). Ces placements sont conformes à la politique de l'ACARR en matière de réserves, qui prévoit que des sommes suffisantes doivent être mises de côté en prévision d'événements imprévus et de fluctuations en matière de revenus et de dépenses.

Il est essentiel que l'ACARR dispose des ressources nécessaires pour assurer son fonctionnement afin de continuer à servir ses membres et à militer en faveur d'un système de revenu de retraite canadien efficace et viable. Par conséquent, il est impératif que nous focalisions dorénavant nos efforts sur la production de recettes.

MEMBRES DU COMITÉ

Eleanor Marshall, présidente

Carole Field

Pierre Lavigne

Jeff Norton

Chris Brown, président de l'ACARR (membre d'office)

Bryan Hocking, chef de la direction de l'ACARR

(membre d'office)

REMARQUE :

Les états financiers vérifiés de l'ACARR pour l'exercice 2012-2013 peuvent être consultés à l'adresse www.acpm-acarr.com, sous la rubrique « Section des membres ».

CONSEILS DE L'ACARR

CONSEIL NATIONAL

Le Conseil national agit en tant que « conseil des conseils » et offre aux conseils régionaux de l'ACARR une occasion d'échanger des idées et de discuter de problèmes et de questions d'intérêt commun.

Aidé d'un groupe de bénévoles dévoués, le Conseil national facilite les communications entre les conseils régionaux et les comités nationaux, ce qui contribue également à la coordination des efforts de représentation de l'ACARR.

LES MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL SONT LES SUIVANTS :

Président

Chef de la direction

Président, Comité de politiques nationales

Président, conseils régionaux

Vice-président, conseils régionaux

MEMBRES DES COMITÉS

Chris Brown, président de l'ACARR

Bryan Hocking, chef de la direction de l'ACARR

Paul Litner, président

Comité de politiques nationales

Ken Burns, président

Richard Humphries, vice-président

Conseil régional de la Colombie-Britannique

Dan Morrison, président

Sean Maxwell, vice-président

Conseil régional de l'Alberta

Ross Dunlop, président

Louis Martel, vice-président

Conseil régional des Prairies

Derek Dobson, président

Evan Howard, vice-président

Conseil régional de l'Ontario

Jacques Fontaine, président

Pierre Lavigne, vice-président

Conseil régional du Québec

David Allen, président

Andrea Perry, vice-présidente

Conseil régional de l'Atlantique

CONSEILS RÉGIONAUX

L'ACARR compte six conseils régionaux (Colombie-Britannique, Alberta, Prairies, Ontario, Québec et Atlantique). Un conseil réunit en général entre 10 et 15 membres provenant du milieu des régimes de retraite. Les membres d'un conseil doivent être membres de l'ACARR.

Les conseils régionaux informent et sensibilisent les intervenants du secteur du revenu de retraite et encouragent l'adhésion à l'ACARR, ce qui permet à l'Association de bien représenter les diverses perspectives régionales. Les conseils régionaux travaillent en étroite collaboration avec le Comité de politiques nationales (les présidents des conseils font partie du CPN) et jouent un rôle de soutien actif à l'égard du CPN et du Comité exécutif en ce qui a trait au travail de représentation auprès des gouvernements.

REMARQUE :

Conformément au règlement, le président et le chef de la direction sont membres d'office de tous les comités nationaux et conseils.

BUT ET RÔLE DES CONSEILS RÉGIONAUX

- Représenter les intervenants locaux en matière de régimes de retraite;
- Prendre position sur les questions régionales touchant la retraite, en conformité non seulement avec la mission, les objectifs et les principes directeurs de l'ACARR, mais aussi avec l'opinion des groupes locaux concernés sur les enjeux régionaux liés aux régimes de retraite, et faire connaître ses vues aux intervenants du secteur, y compris les organismes de réglementation et les gouvernements;
- Entretenir des relations suivies avec les organismes de réglementation et les gouvernements afin de favoriser les échanges relativement aux modifications proposées aux lois et aux règlements;
- Informer les intervenants des régimes de retraite locaux en vue de les sensibiliser aux enjeux et d'obtenir leur avis sur les questions d'intérêt;
- Inciter les intervenants des régimes de retraite locaux à participer aux initiatives de l'ACARR et à en devenir membres afin que l'Association puisse bien représenter les diverses perspectives de chaque région du pays.



ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES CONSEILS RÉGIONAUX - 2012

CONSEIL RÉGIONAL DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Nouvelle loi *Pension Benefits Standards Act* (PBSA) de la Colombie-Britannique – Perspectives d'avenir

- Réforme de la loi PBSA aux termes du projet de loi 38
- Ensemble de modifications le plus important depuis l'entrée en vigueur de la loi en 1993
- Mise en œuvre de plusieurs recommandations formulées par le Comité conjoint de révision des normes 2007
- Avancement de l'initiative visant une collaboration et une harmonisation législatives avec l'Alberta
- Participation de Michael Peters, directeur exécutif, Régimes de retraite (BC Financial Institutions Commission)

Programmes de sécurité sociale au Canada – Sont-ils viables?

- Indices de stress sur ces programmes en raison des changements démographiques
- Annonce de la décision du gouvernement fédéral de faire passer l'âge de l'admissibilité à la sécurité de la vieillesse de 65 à 67 ans
- Participation de Malcolm Hamilton (Mercer)

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ALBERTA

Le point sur la réglementation des régimes de retraite en Alberta

- Déficit de solvabilité en Alberta – Priorités du gouvernement en 2012 et état d'avancement de la réforme législative
- Participation de Paul E. Owens, surintendant adjoint des régimes de retraite, Alberta
- Participation de David Mulyk, directeur principal de la gestion des risques, Alberta

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ONTARIO

La nouvelle normalité des placements et le point sur d'autres sujets

- Aspects pratiques de la mise en œuvre des placements guidés par le passif
- Innovation en ce qui concerne l'investissement dans des régimes à cotisations déterminées
- Le point sur les régimes de pension agréés collectifs, la FATCA et les Principes d'investissement responsable des Nations Unies
- Participation de Marcus Turner (Towers Watson); Duncan Burrill (Régime de retraite de Radio-Canada); Rob Stapleford (Mercer); Hugh Kerr (Sun Life); Evan Howard (Norton Rose); Katherine Preston (Caisse fiduciaire de retraite, Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario)

Tournoi de golf annuel 2012 du Conseil régional de l'Ontario

- Extraordinaire activité de réseautage au club de golf Eagles Nest

Régimes à prestations cibles : leur heure a-t-elle sonné?

- Approche pragmatique et échange de renseignements relativement aux régimes à prestations cibles
- Examen du nouveau Régime à risques partagés du Nouveau-Brunswick
- Participation de Ian Edelist (Eckler Ltd.); Benoit Brière (Produits forestiers Résolu); Jana Steele (Goodmans LLP); et Paul Lai Fatt (Morneau Shepell)

ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES CONSEILS RÉGIONAUX - 2012

CONSEIL RÉGIONAL DU QUÉBEC

Le risque relié aux taux d'intérêt : Un vrai casse-tête pour les administrateurs de régimes!

- Facteurs contribuant à la faiblesse des taux d'intérêts et différents scénarios économiques envisageables au cours des prochaines années
- Stratégies d'investissement disponibles pour gérer le risque de taux d'intérêt
- Impact des bas taux d'intérêt sur les régimes d'accumulation de capital et certaines mesures pour le mitiger
- Participation de Bernard Morency (La Caisse de dépôt et placement du Québec); Benoît Durocher (Addenda Capital); Patrick De Roy (Morneau Shepell); et Daniel Simard (Bâtirente)

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ATLANTIQUE

Régimes de retraite : Quel chapeau portez-vous?

- Gouvernance et rôles conflictuels des fiduciaires de caisses de retraite qui sont également des employés du promoteur de régime
- Point de vue syndical sur la gouvernance des régimes et les régimes à fiduciaires conjoints
- Défis et avantages de la transition d'un régime à prestations déterminées à un régime à cotisations déterminées
- Participation de Hugh Wright (McInnes Cooper); Paul Litner (Osler, Hoskin & Harcourt LLP); Kevin Skerrett (Syndicat canadien de la fonction publique); et Linda DeGrace (Université Mount Saint Vincent)

REMERCIEMENTS

PRIX DE L'ACARR POUR BÉNÉVOLAT EXCEPTIONNEL

Au cours des 37 dernières années, l'ACARR s'est forgé la réputation d'être le principal organisme représentant le secteur du revenu de retraite et des régimes de retraite au Canada. Le dévouement, l'engagement et l'expérience de nos membres bénévoles sont essentiels à notre réussite en tant qu'organisme national.

Chaque année depuis 2009, l'ACARR remet un prix pour bénévolat exceptionnel à un ou une lauréate afin d'honorer cette personne pour sa contribution remarquable et continue aux objectifs de l'ACARR, décrits dans la mission et les principes directeurs de l'Association.

Pour être admissible au prix, la personne candidate doit satisfaire aux critères suivants :

- Être membre en règle de l'ACARR au moment de la mise en candidature et à la date de remise du prix;
- Avoir œuvré bénévolement au sein d'au moins un des groupes suivants de l'ACARR : Conseil d'administration, comités nationaux, conseils régionaux, groupes de travail ou sous-comités;
- Dans le cadre de son travail bénévole, avoir fait preuve de leadership, de créativité, d'esprit de coopération et de dévouement dans la réalisation de la mission de l'ACARR.

Nous aimerions mentionner spécialement notre lauréat du prix 2012, Claude Reny. Peu de temps après avoir reçu ce prix, Claude est décédé subitement pendant ses vacances en Europe. Nous offrons nos condoléances à sa famille et à ses amis. Claude était actif à l'ACARR depuis plus de 20 ans et il a joué un rôle dans la création du Conseil régional du Québec de l'ACARR.

LAURÉATS DU PRIX D'ANNÉES ANTÉRIEURES

2012

Claude Reny

2011

Rosalind Gilbert

2010

Becky J. West

2009

Andrew Harrison

PROGRAMME À L'INTENTION DES MEMBRES EXÉCUTIFS

L'ACARR tient à remercier les entreprises et organismes qui sont membres exécutifs de leur généreux soutien au cours de l'exercice 2012-2013.

NIVEAU LEADERSHIP

Aon Hewitt
Office d'investissement du Régime de pensions du Canada
Desjardins Sécurité financière
La Great-West, compagnie d'assurance-vie
Financière Manuvie
Mercer
Nexen
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
Compagnie d'assurance Standard Life
Financière Sun Life
TMX-Bourse de Montréal
Towers Watson

NIVEAU SOUTIEN

Services de retraite collectifs BMO
CIBC
CIBC Mellon
Citi
Enbridge Inc.
Franklin Templeton
Greystone Managed Investments
KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Labourers' Pension Fund of Central and Eastern Canada
Northleaf Capital
Rio Tinto
Caisse de retraite des enseignants
Teck Resources

REMARQUE :

Nous respectons le droit à la vie privée des membres ayant demandé que leur entreprise ou organisme demeure anonyme.

COMMANDITAIRES DU CONGRÈS NATIONAL DE 2012

Nous remercions tout particulièrement nos estimés commanditaires qui jouent un rôle important dans le succès des congrès nationaux de l'ACARR.

DIAMANT

- Compagnie d'assurance Standard Life

RUBIS

- CIBC Mellon/BNY Asset Management
- Financière Manuvie
- Financière Sun Life

ÉMERAUDE

- Benefits & Pensions Monitor
- Benefits Canada
- Services de retraite collectifs BMO
- Citi
- Lawson Lundell S.E.N.C.R.L./s.r.l.
- Pyramis Global Advisors (Fidelity)
- T. Rowe Price

SAPHIR

- Placements AGF
- Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.
- Desjardins Sécurité financière
- La Great-West, compagnie d'assurance-vie

JADE

- Aberdeen Asset Management
- Addenda Capital
- Aon Hewitt
- Eckler ltée
- Fairmont Princess Scottsdale
- Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.
- State Street Corp.
- Towers Watson

OPALE

- CI Institutional Asset Management
- Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L./s.r.l.
- Invesco
- Morneau Shepell
- Northern Trust
- RBC Services aux investisseurs
- Spectrum HR Law LLP

TOPAZE

- Alliance Bernstein
- Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L./s.r.l.
- Connor, Clark & Lunn Investment Management Ltd
- Greystone Managed Investments
- Letko Brosseau
- PBI Conseillers en actuariat ltée
- Torys S.E.N.C.R.L.

BUREAU NATIONAL

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES ADMINISTRATEURS DE RÉGIME DE RETRAITE

1255, Bay Street, bureau 304

Toronto (Ontario) M5R 2A9

Tél. : 416-964-1260

Télec. : 416-964-0567

Courriel : info@acpm.com

BRYAN HOCKING

Chef de la direction

Tél. : 416-964-1260, poste 225

Courriel : bryan.hocking@acpm.com

RIC MARRERO

Directeur, marketing, communications et adhésion

Tél. : 416-964-1260, poste 223

Courriel : ric.marrero@acpm.com

MARIE BORDELEAU

Directrice de la planification d'événements

Tél. : 416-964-1260, poste 501

Courriel : marie.bordeleau@acpm.com

JUDY LEI

Directrice de l'administration

Tél. : 416-964-1260, poste 224

Courriel : judy.lei@acpm.com



ACPM | ACARR

The Association of Canadian Pension Management
L'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite